

221C1652  
FR0000130577-FS0545

5 juillet 2021

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**PUBLICIS GROUPE SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juillet 2021, la société BlackRock, Inc. (55 East 52<sup>nd</sup> Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion<sup>1</sup>, a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 juillet 2021, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 12 903 859 actions<sup>2</sup> PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,20% du capital et 4,73% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

---

<sup>1</sup> Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

<sup>2</sup> Dont (i) 26 813 ADR PUBLICIS GROUPE SA, (ii) 238 177 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4<sup>o</sup> bis du code de commerce provenant d'autant de « *contracts for differences* » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 20 721 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6<sup>o</sup> du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titre, et (iv) 1 057 398 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 726 386 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 248 305 292 actions représentant 272 982 152 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.